

2009-09-14 Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 14 septembre 2009 à 19h00 sous la présidence du maire Gilles Perron.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Patrick Bernier, Lorenzo Bergeron, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

Était absent avec motivation, le conseiller Richard Boucher

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil.

RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2009-09-145 1. TAXES D'ACCISES – OCTROI DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DU RANG 11

Attendu que pour compléter les travaux de la taxe d'accises, la municipalité de Val-Joli a publié des appels d'offres pour des travaux de réfection du rang 11;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 14 septembre à 11h00;

Attendu que Monsieur Jean Beauchesne de Génivar a procédé à l'analyse des deux soumissions reçues et qu'elles ont été jugées conformes;

Attendu que les deux soumissions reçues sont les suivantes :

Sintra Inc, région Estrie	192 982,48\$
Construction DJL inc.	194 676,70\$

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Bernier

D'octroyer le contrat pour la réfection du pavage du Rang 11 à Sintra Inc, région Estrie pour un montant de 192 982,48\$ incluant les taxes.

Proposition adoptée

2009-09-146 2. TRAVAUX CHEMIN MARCOTTE

Attendu que des travaux de réparation ont été prévus au chemin Marcotte et que nous avons reçu une confirmation d'aide financière du député Boucher de 12 000\$;

Attendu que des ponceaux ont été changés et qu'il y a eu des creusages de fossés de faits pour un montant de près de 5700\$ à ce jour;

Attendu qu'il en coûterait environ 40 000\$ pour refaire l'asphaltage de ce chemin;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Therrien

D'autoriser les travaux suivants :

Asphaltage des deux pièces où il y a eu installation de ponceaux et de la pièce de chemin près de l'accès à la route 249. Également, il y a acceptation d'engager un Tremak pour casser la roche dans le fossé.

Proposition adoptée

2009-09-147 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 19h20.

Proposition adoptée

Gilles Perron
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire